

Le 23 décembre 2021

**Aux répondants des résidents**

Madame, Monsieur,

Le Québec fait face à l’arrivée d’un nouveau variant très contagieux, l’Omicron. Dans ce contexte et avec la croissance très importante de la contamination à la COVID-19 dans la communauté, nous souhaitons vous faire part de l’application de nouvelles directives et vous rappeler les consignes et les mesures de prévention et de contrôle des infections visant à protéger les résidents vivants dans notre CHSLD.

# Visites des familles et des proches aidants

À partir du 23 décembre 2021, et ce **si aucune éclosion** n’est déclarée dans notre CHSLD, il sera possible de lui rendre visite une personne à la fois pour un maximum de deux personnes par jour. Ils devront être adéquatement protégés et présenter leur passeport vaccinal. Une même personne pourra visiter son proche à plus d’une reprise au cours de la même journée.

De plus, vous devrez demeurer dans la chambre de votre proche et éviter tout déplacement dans le CHSLD afin de limiter les risques de contagion. L’accès aux espaces communs comme la salle à manger et le salon seront donc interdits aux proches.

Si **une éclosion** survenait dans le CHSLD ou si votre proche était en isolement, deux proches aidants devront être identifiés à l’avance à raison d’un proche aidant par jour. Ils devront être adéquatement protégés et présenter leur passeport vaccinal.

**Sorties des résidents**

Il n’est plus possible de participer à des sorties du milieu de vie pour un rassemblement privé ou un congé temporaire dans la communauté, sauf situation exceptionnelle pour préserver l’intégrité et la santé.

# Respect des mesures de prévention et de contrôle des infections

Nous souhaitons aussi vous rappeler qu’il est essentiel de respecter les mesures de prévention et de contrôle des infections mises en place. Ainsi, le port du masque est obligatoire en tout temps durant la visite, aussi bien dans les couloirs que dans la chambre du résident et la distanciation physique de deux mètres entre vous et votre proche ou toute autre personne est de rigueur.

# Surveillance des signes et symptômes

La surveillance des signes et symptômes de la COVID-19 est un réflexe quotidien à adopter pour prendre des décisions responsables quant au fait de se déplacer ou non pour aller voir son proche. Avant de vous présenter en CHSLD, il est important d’évaluer votre état de santé. C’est la meilleure façon d’éviter la propagation du virus dans notre centre.

**Signes et symptômes de la COVID-19 à surveiller** :

* Maux de tête inhabituels
* Fatigue inhabituelle
* Mal de gorge
* Difficultés respiratoires (ex. essoufflement, respiration bruyante, expectorations)
* Congestion ou écoulement nasal
* Perte de goût ou d’odorat
* Fièvre ou frissons (38° Celsius ou 104,4° Fahrenheit)
* Nouvelle toux ou exacerbation aiguë d’une toux chronique
* Nausées et vomissements
* Diarrhée
* Au cours des 14 derniers jours, vous avez été en contact avec une personne COVID+ sans porter d’équipement de protection (masque, protection oculaire, gants, blouse)

**Si vous avez l’UN de ces signes ou symptômes, présentez-vous dans une clinique pour effectuer un test de dépistage. Attentez le résultat du test et retournez au CHSLD uniquement si le test est négatif.**

Vous le savez, notre priorité est d’assurer la santé de nos résidents. Si une éclosion de la COVID-19 survient notre milieu de vie, les conséquences peuvent être très graves et nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour éviter que cela ne se produise.

Advenant l’observation d’un comportement qui met à risque la sécurité de nos résidents, l’établissement pourra planifier une rencontre avec la personne concernée afin de clarifier les attentes concernant les mesures à respecter durant les visites, conformément aux directives du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et il pourrait se voir refuser l’accès au centre.

Nous vous remercions, Madame, Monsieur, de votre compréhension et votre précieuse collaboration pour maintenir nos résidents en santé.

Diane Girard

Directrice générale

Source : CIUSSS de l’est de l’île de Montréal, DSAPA